

Résumé de thèse

Usage de l'agriculture dans le social : Dispositifs, pratiques et formes d'engagement

Kenjiro Muramatsu

Thèse en cotutelle pour le doctorat en Sciences politiques et sociales (ULG) et en Sociologie (UHA)
Sous la codirection de Marc Mormont (ULG) et de Josiane Stoessel-Ritz (UHA)

Réf. : Muramatsu, K. (2012), *Usage de l'agriculture dans le social : Dispositifs, pratiques et formes d'engagement*, Thèse de doctorat, Université de Liège / Université de Haute-Alsace (cotutelle), Liège / Mulhouse, Belgique / France.

Cette thèse porte sur l'analyse ethnographique et sociologique du mode d'usage de l'agriculture « dans le social » par une mise en comparaison de contextes et de cas particuliers au Japon et en Europe occidentale (Belgique et France). Deux actions communales sont ainsi mises en parallèle dans leurs contextes d'émergence (Partie I : Chapitres I-III) et dans leurs espaces d'activités concrets (Partie II : Chapitres IV-V) : d'un côté, le Centre pour la Création de la Vie agri-rurale (Centre Nô-Life : *Nô-Life Sôsei Center* en japonais) lancé en 2004 à Toyota au Japon, établissement de services de formation agricole citoyenne et de médiation pour la location de terrains agricoles à partir de dix ares, qui vise à allier deux buts agricole et social, à savoir la revalorisation de friches agricoles, et la promotion d'activités à but d'« Ikigai (sens de la vie) » auprès de la population locale vieillissante. De l'autre, l'Entreprise de Formation par le Travail Ferme Delsamme (EFT FD) lancée en 2002 à La Louvière en Belgique, qui vise à allier deux buts social et économique, à savoir l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté, et le maraîchage biologique avec la vente de paniers de légumes biologiques.

Le but de l'analyse n'est pas d'évaluer la pertinence ou la défaillance de ces dispositifs selon leurs objectifs affichés, mais de comprendre et de rendre comparable ces deux cas hétérogènes par une mise en évidence des constructions historico-politiques et des effets sociologiques de ces dispositifs faisant des liens spécifiques entre l'économique et le social, plus précisément entre l'instrumentation de l'activité agricole et de nouvelles formules politiques du social (Ikigai des personnes âgées et insertion des chômeurs de longue durée).

L'agriculture est là appréhendée comme travail de la nature et notamment comme espace d'activité concret servant de « support » ou d'« intermédiaire » à la combinaison de différentes formes d'engagement et de coordination des personnes et des choses, avant qu'elle soit définie comme support fonctionnel de finalité publique ou générale ou comme système de production économique. Cette posture méthodologique se démarque de l'approche économique qui considère l'agriculture comme système de production de la

richesse, et de celle de la sociologie rurale classique qui considère l'agriculture ou le système agraire comme un donné essentiel de la société paysanne, et de celle fonctionnaliste parlant de la multifonctionnalité. Ceci pour s'intéresser au sens produit réciproquement entre l'agriculture et la dynamique socio-politique située.

Enfin, à partir de l'analyse des formes d'engagement des opérateurs et des usagers dans leurs rapports d'interaction et leurs efforts d'ajustement, cette thèse propose l'idée de régimes d'action « éthiques » qui se distinguent des formes de coordination tant spontanéistes (ethnométhodologie) que maximalistes (régime selon la justice), mais qui consistent en un certain nombre de principes minimaux de réflexion et de pratique disponibles à l'usage des personnes. Il s'agit de grammaires d'action peu explicites, valorisés et formalisés, pourtant actif (réellement ou potentiellement) chez les personnes en situation. Ces régimes nécessitent en particulier d'être relié à des efforts d'ajustement et de combinaison avec d'autres formes de coordination pour être performants. Ainsi, nous avons dégagé l'importance de deux formes caractéristiques de ces régimes : la compassion (prise d'une responsabilité infinie face à la détresse d'autrui) chez les opérateurs, et l'autonomie sociale (conciliation entre l'autonomie individuelle et la dépendance relationnelle sur la base d'une reconnaissance de la vulnérabilité et de la fragilité des personnes) chez les usagers. L'activité agricole se définit là comme espace intermédiaire et concret servant de « support » pour la performance de ces régimes.

Vu le caractère transversal et marginal de l'objet d'étude lié à des champs de recherche relativement étanches (agriculture et ruralité, politique sociale, action publique locale), il était difficile et peu opportun de situer *a priori* cet objet dans un de ces champs, et d'en établir un état systématique des connaissances pour adopter par la suite une approche qui y succède. Mais inversement : au lieu de supposer une place donnée *a priori* à l'objet de recherche tant scientifiquement que politiquement, nous avons procédé à sa recontextualisation généalogique (M. Foucault) de cet objet par des examens élémentaires de littératures historiques et scientifiques. Nous avons ainsi examiné, dans le Chapitre I, les caractéristiques majeures des dispositifs d'intervention face à l'émergence de « nouvelles questions sociales » telles que le chômage de longue durée et l'exclusion sociale en Europe (P. Rosanvallon, R. Castel, J. Donzelot et al.) et le vieillissement démographique au Japon (K. Tominaga et al.), et dans le Chapitre III, l'histoire de dispositifs du social utilisant l'activité agricole (ou la vie rurale ou le jardin potager) depuis le 19^{ème} siècle tels que la colonie agricole, la colonie familiale, les jardins ouvriers et familiaux en Europe et au Japon, et les nouveaux types de jardins collectifs apparus après les années 1970 (jardins d'insertion, jardins communautaires, jardins partagés).

Basé sur ces examens historiques, dans la Partie II (Chapitres IV et V), tout en tenant compte des logiques institutionnelles et normatives liées à la composition politico-juridique des dispositifs, nous avons étudié les formes d'engagement et de coordination chez les opérateurs et les usagers (N. Dodier, Is. Baszanger et al.) dans leurs espaces d'activités concrets comme effets sociaux de ces dispositifs et rapports réactifs des personnes aux normes.

L'émergence et le développement de discours savants et politiques sur l'exclusion sociale depuis les années 1970 ont reconfiguré la question sociale et le mode de traitement du social (Chapitre I). En rupture avec le thème de la pauvreté, le thème de l'exclusion a mis en cause non simplement l'état objectif de manque de ressources à indemniser chez les personnes en exclusion, mais le processus de perte de liens multiples (culturel, social, économique) à prévenir ou à changer. Différents discours et dispositifs apparus et développés pour lutter contre ce processus dit d'exclusion (insertion, activation, Etat social actif, capital humain, promotion d'ikigai des personnes âgées au Japon, vieillissement actif) impliquent une série de traits formels et réels de changement : au niveau formel, individualisation, contractualisation, responsabilisation avec la notion du capital humain (individu comme entrepreneur de soi-même) ; puis, au niveau réel, transversalisation, territorialisation, psychologisation, corporalisation, spatialisation.

L'évolution du champ de l'agriculture du social peut être mise en parallèle avec ce développement des discours et des dispositifs de traitement de la question sociale. La colonie agricole et la colonie familiale montrent dans « *un mode mineur et décalé par rapport à la question des droits sociaux* » (Rosanvallon, 1995), deux techniques contrastées d'assistance par le travail recourant à l'usage de l'agriculture (ou de la ruralité) : la première sous forme disciplinaire (contrôle du comportement des individus), la deuxième sous forme d'un dispositif de sécurité (régulation de la liberté d'une population) (Foucault, 2004). Puis, les jardins ouvriers et familiaux ont développé depuis la fin du 19^{ème} siècle une forme novatrice d'assistance par le travail, comme support d'intégration familiale, sociale et économique de la population ouvrière, en combinant de manière complexe le mode disciplinaire et le mode de sécurité. Ils ont offert à leurs publics des possibilités d'avoir une vie stable et autarcique de type rural et une liberté d'usage de l'espace privé pour le plaisir et la sociabilité primaire.

Les nouveaux jardins collectifs de type marchand (jardins d'insertion) et de type non marchand (jardins partagés) ont introduit en France et en Belgique depuis les années 1980 une nouvelle approche du social, en tant que support d'insertion et d'autonomisation de l'individu tant au niveau professionnel qu'au niveau socio-culturel. Ces jardins, dans leurs diverses formules, opèrent une certaine rupture par rapport aux jardins ouvriers et familiaux en s'adressant à des individus fragilisés par le processus de désaffiliation sociale (Castel, 1995). Leurs activités sortent de la sphère strictement familiale et salariale, et s'ouvrent à différentes sphères (économie locale, éducation permanente, dignité, civilité, convivialité, écologie). Comme le montre le cas des jardins solidaires belges, le caractère transversal, territorialisé et personnalisé de ces jardins peut constituer un facteur de difficulté pour acquérir leur reconnaissance institutionnelle.

Enfin, créés par les besoins à la fois urbains et ruraux depuis le milieu des années 1960, les jardins citoyens japonais (*Shimin nôen*) peuvent également s'inscrire dans le champ de l'agriculture du social en intégrant de plus en plus les préoccupations sociales et culturelles de la population (éducation, autonomie des personnes fragilisées, ikigai des personnes âgées) depuis leur reconnaissance d'intérêt public en 1990.

Dans la Partie II, les cas du Centre Nô-Life de Toyota et de l'EFT FD de La Louvière montrent en commun des actions publiques locales élaborées à l'initiative de leurs maires et coordinateurs dans une approche transversale (ikigai / agriculture au Centre Nô-Life ; Insertion - maraîchage biologique à l'EFT

FD), plus ou moins indépendamment de la logique sectorielle et administrative qui les contrôle, à savoir la politique agricole pour le Centre Nô-Life et l'action sociale pour l'EFT FD. La logique du bien commun territorial (Lascoumes, Le Bourhis, 1998) y prend de l'importance dans un processus d'intermédiation entre la logique civique du social (Ikigai, insertion) et la logique de l'efficacité. Néanmoins, cette transversalité peut difficilement se refléter dans les critères d'évaluation en raison de sa complexité et de ses rapports à la personne et au territoire difficilement objectivables. Notamment, la politique d'Ikigai et celle d'insertion impliquent de prendre en compte en premier la subjectivité et la disposition de chaque usager, ce qui provoque un dilemme chez les opérateurs de services publics et un certain malaise chez les usagers.

Sous ces conditions cognitives et normatives, nous avons relevé deux régimes d'action prépondérants chez les opérateurs de terrain et les usagers comme effets (ou réactions) sociaux spécifiques de ces dispositifs d'action : d'un côté, notamment chez les travailleurs sociaux de l'EFT FD, le régime de compassion (Corcuff, 1996 ; 1998 ; 2005) qui consiste à combiner l'éthique de la responsabilité infinie face à la détresse d'autrui et le registre de justification civique basé sur l'équité et la solidarité. De l'autre, notamment chez la plupart des stagiaires du Centre Nô-Life, le régime d'autonomie sociale qui consiste à associer le souci d'autonomie individuelle (prise d'initiative, inspiration, dignité) et celui de dépendance relationnelle (domesticité, appartenance, affectivité) sur la base d'une reconnaissance de la vulnérabilité et de la fragilité des personnes.

Les situations ainsi caractérisées par ces régimes d'action expliquent à la fois la difficulté de visibilisation et de généralisation des pratiques propres au champ de l'agriculture du social. Ce constat correspond aux traits spécifiques des nouveaux dispositifs du social que nous avons relevés dans le chapitre I (voir supra), et explique, de l'intérieur des espaces opératoires des actions, la difficulté d'institutionnalisation de ces pratiques. Le recours méthodologique à la généalogie des dispositifs et à l'ethnographie combinatoire (Chapitre II) permet cette analyse des appuis externes et internes de l'action collective.

Enfin, cette thèse sur l'agriculture du social suggère une piste de lecture sur le mode de transformation des pratiques agricoles dans leurs contextes sociétaux, en se démarquant des trois autres paradigmes habituels : productiviste (intégration à l'Etat ou au marché), communautaire (encastrement dans la communauté villageoise ou familiale), post-productiviste (externalité positive des biens non-marchands). L'agriculture du social que nous avons étudiée s'attache davantage à la subjectivité de ses pratiquants, comme support et espace intermédiaire de leurs rapports au monde humain et non humain et à la société.